

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 25 mai 2022

Convocation du :	19 mai 2022
Date d'affichage :	19 mai 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	15
Votants :	19

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2022/05/37 (nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - LE BUHAN Erwan - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - HELLARD Hugo.

Absents excusés : COISY Thierry, POISSON François, LE CHANU Fabienne, GUILLEMOT Sébastien, BOQUEHO Stéphanie, AUBRY Charlène

Procuration :

AUBRY Charlène à GUILLOU-COROUGE Françoise

LE CHANU Fabienne à LE BRIS Isabelle

POISSON François à THERIN Emmanuel

COISY Thierry à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur CHATTARD-GISSEROT Thibault.

Objet : Demande de subvention complémentaire de Dañs Bro.

Rapporteur : Nicolas CARRO

Dañs Bro réitère sa demande d'aide financière concernant son déplacement dans le Berry, plus précisément à Buzancais, dans le cadre des 10 ans du groupe local « les Pastouriaux », durant le weekend de l'ascension, soit du 26 au 29 Mai 2022.

Une délégation de 20 personnes composée de danseurs et musiciens de Dañs Bro s'y rendra et souhaite bénéficier d'une subvention afin de participer aux frais de déplacement et dépenses diverses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer 500 € de subvention au titre du fonds de réserve des affaires culturelles et festives.

Ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire

Nicolas CARRO.

